



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Modalités de certification du baccalauréat professionnel : des modifications attendues mais encore insuffisantes

Le Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) du 10 avril et la Formation Interprofessionnelle (FIP) du 13 avril auront à examiner les propositions d'épreuves ponctuelles dans plusieurs domaines du baccalauréat professionnel : Prévention Santé Environnement (PSE), Eco-droit et Eco-Gestion.

Depuis 2009, et la mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans, ces épreuves sont évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation). Dès le départ, la CGT Éduc'action s'est déclarée opposée à ce CCF. Elle est intervenue à de nombreuses reprises pour exiger dans ces disciplines, comme dans d'autres, par exemple les maths-sciences, le retour à des épreuves ponctuelles en fin de cursus. Les CCF créent, outre une désorganisation de la scolarité et une importante surcharge de travail, une menace évidente sur la valeur nationale du baccalauréat.

Un retour partiel à des épreuves ponctuelles est donc accueilli favorablement par la CGT Éduc'action, mais ce n'est qu'un premier pas. La CGT Éduc'action aura l'occasion de réaffirmer cette position lors du CSE et de la FIP, mais également lors des réunions de bilan de la réforme du lycée et de la "rénovation de la voie professionnelle", que le ministère organise à partir du 14 avril.

Montreuil, le 9 avril 2015